

3 - Fondation des *Ouvriers réunis* de Montbrison (1882)

Les *Ouvriers réunis*

Il faut attendre l'année 1882 pour que se constitue à Montbrison une association plus large ayant vocation à rassembler l'ensemble des travailleurs souhaitant devenir mutualistes. Au cours de cette année-là, un groupe d'artisans et de commerçants montbrisonnais tient plusieurs réunions préparatoires en vue de constituer une société de secours mutuels. Des statuts sont déjà élaborés et l'autorisation préfectorale obtenue (le 25 septembre 1882) quand Jean-Marie Laurand, négociant, président provisoire, convoque la première assemblée générale, le 15 octobre 1882, salle de la Chevalerie de la mairie de Montbrison.

Sur les 102 membres actifs déjà inscrits, 63 assistent à cette assemblée constitutive. Les statuts sont adoptés et l'association prend le nom de *Société de secours mutuels des Ouvriers réunis de Montbrison* bien qu'aucun ouvrier ne figure dans le premier bureau. En effet il faut prendre le mot *ouvrier* dans son acception large de *personne qui travaille*, quelle que soit sa profession.

Georges Levet, député de la Loire, est élu président ; Amédée Huguet, imprimeur, vice-président ; Jean-Marie Laurand, négociant, trésorier ; Jean Barret, légiste, secrétaire. Les administrateurs, traditionnellement appelés syndics, sont MM. Roux, chapelier ; Gaingard, bottier ; Rival, menuisier ; Beluche, photographe ; Banchet, typographe¹.

La composition de ce premier bureau est assez révélatrice. D'emblée la nouvelle mutuelle se place sous le patronage d'un important notable de la ville, Georges Levet. Ce polytechnicien ingénieur des mines, est le fils d'Henry Levet qui avait été, pendant la révolution de 1848, préfet provisoire et député. C'est un républicain sincère mais modéré. On pourrait dire aujourd'hui qu'il appartenait au centre gauche. Il sera maire de Montbrison de 1876 à 1879 et de 1882 à 1884 et assurera plusieurs mandats comme député². Des artisans et commerçants ayant pignon sur rue forment l'essentiel du bureau.

Pour être *membre participant* il faut avoir au moins 18 ans et ne pas dépasser 45 ans, être d'une *parfaite probité* et payer une cotisation de 1 F par mois. Rappelons que le salaire journalier moyen d'un ouvrier est alors voisin de 4 F. En cas de maladie ou d'accident le remboursement des frais médicaux est assuré ainsi qu'une indemnité journalière de 1 F. Lors du décès d'un sociétaire, la société verse 40 F pour frais funéraires et les autres sociétaires sont tenus d'assister en corps aux funérailles.

Quant aux *membres honoraires*, qui appartiennent surtout aux professions libérales, ils paient une forte cotisation mais n'en retirent aucun avantage particulier si ce n'est l'honneur d'avoir une délégation de mutualistes présents à leurs obsèques. Ces *honoraires* font un geste de solidarité et servent de caution politique.

Des symboles de la vie associative : drap mortuaire et bannière

Cette question des obsèques revêt d'ailleurs une importance primordiale aux yeux des mutualistes de l'époque qui, en cela, reprennent la tradition des anciennes confréries. Il y a là un grand souci de dignité et la volonté de former non pas une vague association mais une vraie communauté. Pour cela il faut des signes, des symboles. L'insigne, le drap mortuaire, la bannière en sont quelques-uns.

La première décision du bureau consiste à adopter, le 12 novembre 1882, l'insigne qui sera celui de la société. Il s'agit de *deux mains qui se serrent, modèle n° 2 du catalogue de la maison Chauvet de Paris*. Il coûte 1,50 F et son port est obligatoire pour les membres, sous peine d'amende, chaque fois que la société se réunit. On pourrait croire qu'il s'agit de futilité. Il n'en est rien. Il y a un vrai souci de promotion et

¹ André Thivillier, articles publiés dans *La Tribune-Le Progrès*, novembre et décembre 1959, à l'occasion du 75^e anniversaire de la société.

² Cf. Claude Latta, *Histoire de Montbrison*, éd. Horvath, 1994.

d'éducation. Le mutualiste doit être fier de porter une marque de son appartenance à sa société et l'insigne est là pour lui rappeler ses droits et, surtout, ses devoirs.

Ensuite, dès le 8 avril 1883, le bureau organise une loterie pour acheter un drap mortuaire et un brancard, autre initiative qui nous paraît aujourd'hui curieuse ! Pourtant elle s'explique bien. Les sociétaires entrent alors dans leur mutuelle pour toute la vie et il convient que leurs funérailles soient célébrées dignement. Trois mille billets à 0,50 F sont mis en vente car rien ne doit être distrait du produit des cotisations des adhérents ! C'est la *Maison Bret*, 11, rue François-Dauphin, à Lyon, qui se charge de la confection du drap, une superbe pièce de tissu noir brodé d'argent avec un double galon.

Le drap mortuaire des *Ouvriers Réunis*

Inscription sur les deux faces :

"Société de secours mutuels ouvriers réunis de Montbrison"

98 lettres de 0,07 m à 2 F l'une 196 F

21 mètres de galon argent fin de 0,06 m à 7 F le m 147 F

4 palmes à 40 F l'une 160 F

2 mains à 25 F l'une 50 F

11,5 m de franges, mi fin de 0,05 à 0,06 m à 4 F le mètre 46 F

4 glands à 8 F pièce 32 F

doublure 10 F

montage 25 F³

Si l'on ajoute la caisse, non vernie, la facture s'élève à la coquette somme de 676 F. Bien que la *Maison Bret* accorde une remise de 26 F, cela représente encore le salaire de six mois d'un ouvrier !

La société confie ensuite à l'un de ses membres, Pierre Rival, maître menuisier, la fabrication du brancard : *Il sera pliant, les bras en bois de frêne, sans noeuds ni bois découpés et les pieds en bois de noyer, et ce d'après le modèle du brancard de la société des menuisiers mais moins lourd s'il est possible, avec peinture-verniss noire et filets blancs... Il en coûtera encore 110 F⁴.*

Il reste à se doter d'une bannière. Ce sera chose faite en 1891, grâce à une souscription et à un don de 100 F effectué par Mme Bayle, née Bouchet. Verte et brodée d'or, cette somptueuse - et très lourde - enseigne ressemble tout à fait à une bannière de confrérie. L'insigne de la société et l'écusson de la ville remplacent simplement l'image de saint Vincent, de saint Fiacre ou de saint Isidore. Depuis plusieurs décennies cette bannière ne suit plus les cortèges funèbres mais elle orne encore le local des mutualistes montbrisonnais, rue des Arches, puis rue Tupinerie, enfin rue du Collège.

La Troisième République naissante encourage fortement les organisations mutualistes qui ne sont plus soupçonnées de servir de paravents aux syndicats ouvriers. D'ailleurs en 1898 les syndicats sont

³ Archives de la société n° 94.

⁴ *Ibid.*

reconnus. Il y a alors un grand développement du mouvement mutualiste. En 1889, les sociétés de secours mutuels comptabilisent plus de deux millions de membres⁵.

Les premières années : persévérer

Après l'enthousiasme des premiers mois, il faut persévérer. La cotisation est loin d'être insignifiante et le trésorier se plaint perpétuellement de retards pour les versements. Dès juillet 1883, moins d'une année après la fondation, trois membres démissionnent, faute d'avoir payé depuis six mois. En mai 1885, 35 membres, le tiers de l'effectif, doivent plus de trois mois de cotisation. On décide alors que les syndics passeront à domicile pour sommer les mauvais payeurs de se mettre à jour. Mais c'est une rude tâche pour des administrateurs bénévoles ! A la fin d'octobre, il faut encore adresser une lettre de rappel aux retardataires.

Cependant, dès avril 1883, six mois après la création des *Ouvriers Réunis*, le trésorier a plus de 700 F en caisse et peut verser 500 F sur le livret de caisse d'épargne que possède la société.

De 1882 à 1900, les effectifs de la société restent stationnaires. En 1900, il y a 100 membres participants contre 102 en 1882. Le nombre des membres honoraires est, en revanche, en forte augmentation, ce qui explique l'excellente situation financière : il y a en caisse 7 511,26 F pour le fonctionnement et 27 488,76 pour le fonds des retraites.

Les mutualistes montbrisonnais servent d'exemple : en 1892 se constitue la Société de secours mutuels des *Ouvriers Réunis de Moingt* (n° 152). L'influence de Montbrison est notable à Savigneux, Champdieu, Saint-Paul-d'Uzore, Mornand...

En 1900, le député Georges Levet démissionne et devient président d'honneur. Il est remplacé par le notaire Pierre Dupin⁶ qui était vice-président.

Le conseil d'administration en 1900

Levet, député, président d'honneur fondateur
Dupin, notaire, vice-président
Lachèze et Chalancon, vice-présidents
Champanard, Rival, Bacher, Veyrard, Grange, syndics,
Motte, trésorier
Potard, secrétaire
Tissot, secrétaire adjoint

Le vingtième anniversaire

Après le vote de la loi de 1898 réorganisant la mutualité, la société bénéficie des attentions du pouvoir. Les statuts des *Ouvriers réunis* de Montbrison sont approuvés par arrêté ministériel du 14 janvier 1901 signé par Waldeck-Rousseau, ministre de l'Intérieur. Peu après, en manière d'encouragement, le préfet de la Loire Frédéric Mascle, le député Georges Levet, le sénateur Drivet et le ministre Waldeck-Rousseau lui-même, deviennent membres honoraires. Au 31 décembre 1902, il y a 125 membres participants et 214 membres honoraires.

⁵ Jean Benhamou et Alette Levecque, *La Mutualité*, P.U.F., Paris, 1983.

⁶ Ne pas confondre Pierre Dupin avec Louis Dupin qui, lui, était avocat et fut maire de Montbrison et député.

Les *Ouvriers Réunis* vont fêter avec éclat le vingtième anniversaire de leur fondation. Pour cette occasion, l'Union départementale organise son congrès à Montbrison. Le 31 mai 1903, la ville reçoit plus de 700 mutualistes représentant une cinquantaine de sociétés de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

Il y a des discours, un grand banquet de 500 couverts qui est servi sous la halle aux grains, par le restaurateur Gréa. Une médaille commémorative est frappée et sera accrochée à chaque bannière... De plus, pour marquer le coup, les mutualistes désirent planter un arbre qui sera l'*emblème de la vigueur de la mutualité* mais on ne leur accorde pas un emplacement convenable dans l'un des jardins de la ville...

Ce petit incident est significatif : la mutuelle montbrisonnaise a la faveur de l'administration centrale mais est mal vue de la municipalité de la ville dominée par les conservateurs. Finalement, l'arbrisseau - un conifère d'espèce rare - est installé dans une propriété privée, celle de M. Jacquet, avoué et beau-père du président Pierre Dupin. Ce serait le premier arbre de la mutualité planté en France.

Les premières retraites

En 1903, la société commence à verser les premières pensions de retraite. Cinq mutualistes participants qui étaient membres depuis la fondation sont admis à la retraite par l'assemblée générale du 14 décembre 1903. En effet, ils répondent aux conditions statutaires : être âgé de plus de 50 ans et avoir cotisé fidèlement pendant 20 années. Ils toucheront une très modeste pension de base de 72 F par an. Cette pension sera ensuite portée à 81 F en 1905, puis à 100 F en 1909.

La liste des 48 premiers retraités admis de 1903 à 1920 (voir encadré) donne une bonne image de la population qui avait constitué, dans les premières années, la mutuelle. Nous trouvons seulement un tiers de Montbrisonnais de souche (16 cas sur 48), 20 sont nés dans d'autres communes de la Loire, 10 dans d'autres départements : Puy-de-Dôme (2 cas), Aveyron, Cher, Creuse, Deux-Sèvres, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine, Vaucluse. Enfin 2 d'entre eux sont originaires de pays voisins (Italie et Suisse). Ce qui paraît démontrer que les valeurs de la mutualité ont d'abord séduit une population transplantée avant la masse des travailleurs montbrisonnais sans doute moins sensibles aux nouveautés sociales.

Ces premiers pensionnés n'ont pas forcément arrêté le travail quand ils obtiennent leur modique allocation, à l'âge moyen de 56 ans 1/2. Ils vont en bénéficier jusqu'à leur décès (à l'âge moyen de 67 ans), et recevoir en moyenne 875 F de pension pour une durée totale de moins de 10 ans. C'est peu mais, pour l'époque, c'est un progrès considérable ! Dans les décennies suivantes la durée moyenne de la vie ainsi que le montant des retraites vont augmenter progressivement.

Les premiers retraités de la société des *Ouvriers réunis*

Chaland Barthélemy,	teinturier,	né à Montbrison le 18 juin 1838,	1903
Rousset Jean,	boulangier,	né à Montbrison le 16 nov. 1841,	1903
Chambon Jean,	jardinier,	né à Ecotay le 12 oct. 1846,	1903
Allézina Joseph,	plâtrier,	né à Marca (Italie) le 19 mars 1847,	1903
Mazet Joseph,	cimenteur,	né à Mautes (Creuse) le 16 déc. 1847,	1903
Motte Emile,	comptable,	né à Valennes (Sarthe) le 21 oct. 1848,	1904
Chaland Pierre,	coiffeur,	né à Montbrison le 17 février 1848,	1905
Chomer Eugène,	syndic de faillite,	né à Montbrison le 16 avril 1841,	1905
Plagne Théodore,	restaurateur,	né à Sauvain (Loire) le 16 avril 1848,	1905
Rouffaux Eugène,	cordier,	né à Surthouet (Deux-Sèvres) le 23 juil. 1845,	1905
Gorand Antoine,	menuisier,	né à Montbrison le 22 juin 1839,	1905
Murat Jean,	restaurateur,	né à Montbrison le 18 avril 1855,	1906
Champandard Benoît,	tonnelier,	né à Moingt (Loire) le 1 ^{er} janv. 1850,	1906
Thomas Claude,	boulangier,	né à Cezay (Loire) le 14 sept. 1851,	1907
Doyat Joannès,	menuisier,	né à Montbrison le 21 janv. 1851,	1907
Jacquet Joseph,	meunier,	né à Chalmazel (Loire) le 5 avril 1844,	1907
Chalancon Pierre	maréchal-ferrant,	né à Méreau (Cher) le 21 avril 1846,	1907
Déchelle Louis	maréchal-ferrant,	né à St-Anthème (Puy-de-Dôme) le 4 mai 1853	1908
Beaujeu Louis,	marchand de primeurs,	né à Montbrison le 1 ^{er} avril 1853,	1908
Rival Jean-Pierre,	menuisier,	né à Montbrison le 1 ^{er} juin 1854,	1908
Peycelon Joannès,	employé d'octroi,	né à Montbrison le 28 mai 1855,	1908
Bayle Jules,	cordonnier,	né à Gumières (Loire) le 31 déc. 1855,	1908
Joannin Blaise,	jardiner,	né à Champdieu (Loire) le 18 février 1852,	1908
Bacher Jules,	serrurier,	né à Paris (7 ^e) le 25 avril 1853,	1908
Albussac Joseph,	cuisinier,	né à Decazeville (Aveyron) le 14 mars 1856,	1908
Montpérroux Annet,	ébéniste,	né à Soleymieux (Loire) le 11 octobre 1855,	1909
Grange J. M.,	tailleur d'habits,	né à St-Thurin (Loire) le 3 mars 1856,	1910
Maréchet Jean,	cultivateur,	né à Moingt (Loire) le 29 mai 1851,	1910
Fraisse Henry,	marchand de charbon,	né à Montbrison le 17 août 1860,	1911
Salo Jean Benoît,	menuisier,	né à Montbrison le 15 oct. 1855,	1911
Robert Jean-Baptiste,	jardinier,	né à Montbrison le 23 sept. 1855,	1911
Montadre Jean,	casernier,	né à Vougy (Loire) le 14 novembre 1849,	1911
Gathet Jean,	garde du canal,	né à Sury-le-Comtal (Loire) le 10 août 1856,	1911
Gey Claude Marie,	marbrier,	né à Marcigny (Saône-et-Loire) le 25 déc. 1857,	1912
Veyrard Pierre,	viticulteur	né à St-Thomas-la-G. (Loire) le 2 mars 1855,	1912
Pit Jean Aubrin,plâtrier,		é à Montbrison le 14 juillet 1856,	1912
Coupat Antoine,	légiste,	né à St-Jean-des-Ollières (P.d.D.), 16 mars 1852 "	
Nouyrigat Bruno-Louis,	secrétaire-adj. hospices	né à Avignon (Vaucluse) le 13 août 1863,	1914
Hébard Pétrus,	clerc de notaire,	né à Montbrison le 25 oct. 1863,	1914
Brouiller Antonin,	menuisier,	né à St-Laurent-s.-R.(Loire) le 28 janvier 1859,	1915
Duris Georges,	marchand de grains,	né à St-Just-en-Bas (Loire) le 23 janv. 1866,	1916
Marcoux Jean-Marie,	brigadier d'octroi,	né à Châtelneuf (Loire) le 23 sept. 1858,	1917
Gaurand Jean-Marie,	agent de police,	né à Montbrison le 27 juin 1867,	1917
Laurent Jean-Marie,	charcutier,	né à Chazelles-s-Lavieu (Loire) le 24 juin 1860,	1920
Ogier Mathieu,	cultivateur,	né à Bellegarde (Loire) le 29 mars 1865,	1920
Robert Barthélemy,	receveur d'octroi,	né à Marclopt (Loire) le 8 déc. 1862,	1920
Girard Antoine,	jardinier,	né à Moingt (Loire) le 20 août 1861,	1920
Falciola Clémentine	plâtrier,	né à Groux (Suisse) le 22 déc. 1863,	1920